

Licence Mathématiques et informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques et informatique. 2010, Université des Antilles. hceres-02035380

HAL Id: hceres-02035380

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035380>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande: S3100016446
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE

Appréciation générale :

La mention Mathématiques et Informatique offre un socle solide de connaissances en Mathématiques, fondamentales et appliquées et en Informatique. Les majeures/mineures dans les deux disciplines définissent trois parcours à finalités variées (poursuite d'études vers les masters recherche ou professionnel, préparation aux concours de l'enseignement, débouchés professionnels). Un large choix d'options tout au long du parcours permet aux étudiants de personnaliser leur formation. Des unités d'enseignement (UE) dédiées aux compétences transversales (expressions écrite et orale ou méthodologie documentaire) complètent la formation. La structure de la licence propose une orientation très progressive au fil des semestres avec notamment un premier semestre commun au domaine Sciences, technologies, santé, l'orientation vers les disciplines Mathématiques, Informatique, Physique et Chimie *via* un portail au semestre 2 commun à plusieurs mentions pour un choix de mention et de parcours aux semestres 3 et 4.

La possibilité donnée aux étudiants d'affiner leur projet personnel tout au long de leur parcours pédagogique s'accompagne d'UE incitant l'étudiant à mener une réflexion autour de son projet professionnel.

Une attention particulière est portée à l'insertion professionnelle avec des enseignements d'ouverture sur le monde professionnel et la présence d'intervenants extérieurs. On peut cependant regretter l'absence d'aides spécifiques à l'orientation concernant la poursuite d'études, notamment en master.

Si un certain nombre de dispositifs pertinents d'aide à la réussite ont été mis en place, on note toutefois l'absence de prise en charge des étudiants en échec.

Enfin, concernant le pilotage de la formation, une véritable réflexion a été menée sur le taux d'échec important en L1-L2, conduisant à une nouvelle organisation de la licence.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Débouchés variés (poursuite d'études, concours, entrée dans la vie active). |
| 2- | Aide à la professionnalisation. Enseignements dédiés à la connaissance du monde professionnel. |
| 3- | Contrôle continu développé, notamment en L1. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Les dispositifs d'aide à la réussite s'adressant aux étudiants en échec ne sont pas spécifiés. |
| 2- | Pas d'aide à l'orientation en master, ni à la mobilité étudiante. |
| 3- | Equipe pédagogique essentiellement bi-disciplinaire dont la structure n'est pas mentionnée (responsables année/parcours). |

Recommandations :

- Il conviendrait d'homogénéiser les crédits européens accordés aux UE en regard du nombre d'heures (présentiel et travail étudiant).
- La première année permet à l'étudiant un large choix parmi les enseignements fondamentaux du domaine afin de lui donner la possibilité de définir progressivement son parcours pédagogique. L'UE « projet professionnel » du semestre 3 pourrait être placée en S1 ou S2 afin de compléter cette réflexion.
- L'ouverture vers le monde professionnel exprimée à travers les UE pourrait être complétée par un stage obligatoire en L3.
- L'équipe pédagogique en termes de responsables d'année et de parcours doit être identifiée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B